

## **La solution AERO41 pour l'agriculture de précision enrichit la gamme de solutions professionnelles du Groupe DELTA DRONE**

*L'autorisation tant attendue d'expérimenter en France l'usage des drones pour la protection des cultures ouvre des perspectives de développement considérables à la société suisse Aero41, dont Delta Drone est le premier actionnaire avec 40% du capital, aux côtés des fondateurs – managers.*

*Dardilly, 10 octobre 2019.*

L'arrêté du 26 août 2019 relatif à la mise en œuvre d'une expérimentation de l'utilisation d'aéronefs télépilotés pour la pulvérisation de produits phytopharmaceutiques a été publié le 8 octobre 2019 au Journal Officiel, pour un démarrage effectif possible des opérations à partir du 30 octobre 2019 pendant une période de 3 ans.

Il vise à déterminer les bénéfices liés à l'utilisation de systèmes de drones dans les parcelles agricoles présentant une pente supérieure ou égale à 30%, pour limiter les risques d'accidents du travail et pour l'application précise de produits phytopharmaceutiques utilisables en agriculture biologique ou dans le cadre d'une exploitation certifiée de haute valeur environnementale (HVE).

Parmi les types de culture visées, figure en premier lieu le secteur viticole : l'Alsace, la Champagne, la Bourgogne, les côtes du Rhône, sont des régions de production de première importance, dont une part significative de la production est réalisée sur des parcelles fortement pentues, qui entrent dans le champ d'application de l'arrêté. Compte tenu de la valeur des produits issus de l'exploitation, l'utilisation de drones professionnels adaptés constitue donc un enjeu considérable pour la profession.

Dans ce contexte, la technologie développée par Aero41 correspond à la solution la plus aboutie en termes agronomiques existante sur le marché. Elle a en effet été dès l'origine, spécifiquement développée pour les producteurs viticoles suisses et leurs zones de production où les côteaux sont non seulement particulièrement abrupts, mais également souvent proches d'agglomérations.

La qualité des résultats obtenus a permis l'homologation officielle du système en Suisse (début 2019), et – plus récemment – sa certification en Autriche (Austrocontrol / EASA). Dans ces deux pays, une première campagne opérationnelle a pu se dérouler en 2018, permettant d'accumuler un très précieux capital d'expérience.

Pour Frédéric Hemmeler, CEO d'Aero41, « *l'ouverture officielle d'une période d'expérimentation en France offre des perspectives considérables de développement. Depuis longtemps, nous sommes proches de beaucoup de producteurs viticoles français, souvent des acteurs très importants et influents du secteur, avec qui nous avons noué des relations fortes de confiance. Tous connaissent les résultats techniques probants que nous avons obtenus et ils attendaient avec impatience l'ouverture du marché français pour procéder à leurs propres expérimentations sur leurs parcelles. L'appui de Delta Drone prend aujourd'hui tout son sens et va évidemment beaucoup favoriser nos opérations à venir en France. D'ores et déjà, nous sommes en liaison constante avec son service réglementation (DSL) pour constituer les dossiers administratifs les plus rigoureux. Parallèlement, nous avons formé plusieurs pilotes de Delta Drone à l'utilisation de nos systèmes, ce qui nous confère une force de frappe immédiate et sans équivalent.* »

Malgré une très forte proximité des équipes sur le plan opérationnel, Aero41 agit de manière autonome vis-à-vis de Delta Drone. Pour autant la solution d'épandage développée par Aero41 s'inscrit parfaitement dans la stratégie de développement du Groupe, qui consiste à créer progressivement une gamme de solutions professionnelles adaptées spécifiquement à des secteurs d'activité ciblés et de dimension internationale

De ce fait, dans le portefeuille de solutions du Groupe, la solution Aero41 complète efficacement les 2 solutions professionnelles dont le lancement commercial est imminent dans les domaines de la sécurité et de l'inventaire en entrepôts.

***A propos de Delta Drone :*** Le Groupe Delta Drone est un acteur international reconnu du secteur des drones civils à usage professionnel. Il développe une offre de service global, depuis l'acquisition des données jusqu'à leur traitement informatique au moyen d'un système d'information développé spécifiquement et incluant la mise à disposition de pilotes professionnels.

*L'action Delta Drone est cotée sur le marché Euronext Growth Paris - Code ISIN : FR0011522168*

*Sont également cotés sur Euronext Growth :*

*68 617 005 BSA J - Code ISIN : FR0013400983*

*33 538 568 BSA Y – Code ISIN : FR0013400991*

*www.deltadrone.com*

---

Contacts :



Jérôme Gacoin

01 75 77 54 65

[jgacoin@aelium.fr](mailto:jgacoin@aelium.fr)